

CONTRIBUTION DU GROUPE DU MOUVEMENT DÉMOCRATE ET APPARENTÉS

Une Assemblée parlementaire commune pour travailler concrètement à la relance du projet européen.

56 ans après la signature du Traité de l'Elysée qui scella la réconciliation franco-allemande, et quelques semaines après la signature du nouveau Traité de coopération et d'intégration d'Aix-la-Chapelle, l'Assemblée nationale, à l'initiative de son Président soutenu par six Présidents de groupe, examine une proposition de résolution visant à renforcer la coopération parlementaire franco-allemande.

Le Groupe MoDem, signataire de cette résolution, se félicite de l'ambition et des objectifs de ce texte qui est le fruit d'une année de travail. Suite à l'adoption, le 22 janvier 2018, d'une résolution commune par l'Assemblée nationale et le Bundestag allemand en faveur d'un nouveau traité de coopération franco-allemand et à la conclusion d'un accord parlementaire entre les deux assemblées pour créer un cadre de travail commun, un groupe de travail bilatéral composé de neuf membres de chaque assemblée a travaillé à l'élaboration d'un projet d'accord parlementaire pour institutionnaliser une nouvelle forme de collaboration entre les deux assemblées. Ce projet d'accord, conclu le 8 octobre 2018 après consultation du Bureau de l'Assemblée et du *Präsidium* du Bundestag allemand, crée un cadre de travail commun inédit et unique au monde entre les deux assemblées avec l'instauration d'une Assemblée parlementaire commune.

À l'heure des doutes et des blocages sur la scène européenne, le Groupe MoDem salue une innovation démocratique majeure qui affirme la volonté commune des parlementaires de prendre leur part de responsabilité dans l'approfondissement des relations franco-allemandes au service de la relance du projet européen.

Au-delà du symbole que représente un tel projet de par sa primeur et son originalité, c'est bien la nature des missions de cette Assemblée qui lui donne un caractère totalement inédit.

Pour le Groupe MoDem, la feuille de route de cette Assemblée doit s'articuler autour des 3 objectifs prioritaires suivants :

- Le suivi conjoint des Parlements de la mise en œuvre par les deux Exécutifs du Traité d'Aix-la-Chapelle ;
- Un travail concret de rapprochement de nos deux droits avec, en particulier, des transpositions identiques plus systématiques des directives européennes et une priorité donnée à la convergence en matière d'environnement réglementaire des entreprises ;
- Le développement des réunions conjointes de nos commissions thématiques pour dégager des positions communes sur les sujets d'intérêt commun.

Dans une Europe où les intentions de convergence se heurtent à une réalité de divergences, le Groupe MoDem soutient pleinement ce modèle ambitieux d'Assemblée commune pour travailler concrètement au rapprochement de nos deux modèles. Il s'agit là d'une initiative historique qui nous rappelle que la force de propositions du couple franco-allemand s'est avérée décisive pour la construction européenne et qu'elle doit aujourd'hui nous inspirer pour insuffler une nouvelle dynamique dans la relance du projet européen. C'est bien là le sens de cette résolution : redonner son élan au moteur franco-allemand, dans l'Esprit des Pères Fondateurs et dans l'optique d'une impulsion européenne qui fédère le plus possible nos partenaires européens. Il nous faut impulser une dynamique européenne autour de l'axe franco-allemand dans une logique d'ouverture à l'encontre de l'ensemble de nos partenaires européens.

Au Groupe MoDem, nous sommes des soutiens résolus et enthousiastes de l'amitié franco-allemande et savons à quel point elle est nécessaire dans l'Europe d'aujourd'hui. Nous savons aussi que nous ne pourrions reconstruire le projet européen avec succès sans un travail étroit avec tous nos partenaires pour trouver des solutions innovantes communes aux défis d'aujourd'hui et de demain. C'est pourquoi, 56 ans après la signature du traité d'amitié franco-allemand, le Groupe MoDem soutient cette résolution qui, au-delà d'une simple étape supplémentaire sur l'échelle de notre coopération, ouvre la voie à une dynamique européenne nouvelle dont nous avons tant besoin.